



Journal Title: Nouvelles de l'UIT

Journal Issue: (no. 10), Décembre 2011

Article Title: "Colloque mondial des régulateurs: Rapport spécial"

Page number(s): pp. 35-41

This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

جرى إلكتروني ملف من مأخوذة وهي والمحفوظات، المكتبة قسم ، (ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد من مقدمة PDF بنسق النسخة هذه رسمياً إعداده.

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.



Les régulateurs du monde entier publient les bonnes pratiques à adopter en matière de déploiement du large bande

■ *La ville montagneuse d'Arménia (Colombie) a accueilli le 11^e Colloque mondial des régulateurs du 21 au 23 septembre 2011. La manifestation avait pour thème «Une réglementation intelligente dans un monde placé sous le signe du large bande». Connue sous le nom de «ville miracle» (Ciudad Milagro), la ville d'Arménia a réussi un rétablissement et une expansion rapides après le terrible tremblement de terre qui l'a frappée en 1999 et face à de grandes difficultés économiques et sociales.*

«Une réglementation intelligente est précisément ce dont nous avons besoin», a affirmé le Président colombien Juan Manuel Santos, tout en notant que les technologies de l'information et de la communication (TIC) — et en particulier le large bande — contribuent à la productivité des infrastructures d'un pays.

«Le large bande est l'outil le plus puissant dont nous disposons pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et stimuler le progrès social et économique à l'échelle mondiale», a ajouté Hamadoun I. Touré, Secrétaire

général de l'UIT. «Mais avant de pouvoir miser sur le raccordement de tous au réseau mondial, il faut que les prix de l'Internet à large bande passent sous la barre des 10%, voire des 5%, du revenu mensuel», a souligné M. Touré.

Julio Cesar López, Gouverneur de la Province de Quindío, a accueilli les participants dans ce grand centre de la production colombienne de café, réputé pour ses paysages verdoyants. Il a déclaré: «Ce colloque mondial est une manifestation importante pour notre pays et pour Quindío, région qui a beaucoup investi dans la technologie au service de la connectivité.»

Grâce à la politique «Vie numérique» du gouvernement colombien, Quindío est la région du pays la plus en pointe en matière d'utilisation des TIC: elle affiche fièrement une couverture d'accès aux services mobiles de 100% et 276 de ses établissements scolaires en zones urbaine et rurale sont connectés à l'Internet. La question de l'accessibilité pour les personnes handicapées reçoit une attention spéciale.

Dans son allocution d'ouverture du colloque, le ministre colombien des Technologies de l'information et de la

communication, Diego Molano, a déclaré que la tenue de cette manifestation en Colombie était une reconnaissance des efforts déployés par le pays pour que les technologies TIC «soient accessibles à tous les habitants et deviennent un outil efficace permettant de lutter contre la pauvreté, de soutenir la création d'emplois et d'instaurer la prospérité.» En ce qui concerne la couverture d'accès aux services mobiles, par exemple, le nombre d'abonnements est passé de 3,2 millions (soit 8% de la population) en 2001 à 43,4 millions (soit 93,7% de la population) en 2010.

Le colloque était présidé par Cristhian Lizcano Ortiz, Directeur exécutif de la Commission colombienne de régulation des communications. «La tenue du GSR en Colombie est un jalon important pour le pays et la reconnaissance de ses succès en matière réglementaire», a déclaré M. Ortiz.

«Nous avons constaté, au fil des ans, à quel point les réformes de la réglementation sont essentielles à la création d'un environnement propice au développement de technologies nouvelles qui profitent à tous», a déclaré Brahim Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT (BDT). «L'élaboration de cadres réglementaires à la fois stables et souples peut aider les pays en développement à brûler des étapes sur le plan des technologies et à exploiter au mieux les derniers progrès en matière de TIC.»



Brahima Sanou
Directeur du
Bureau de
développement
des télé-
communications
de l'UIT

«Nous avons constaté, au fil des ans, à quel point les réformes de la réglementation sont essentielles à la création d'un environnement propice au développement de technologies nouvelles qui profitent à tous.»

Dans la période qui a précédé le colloque, des régulateurs et des décideurs ont eu des échanges de vues avec le secteur privé dans le cadre du Forum mondial des chefs d'entreprise organisé par l'UIT, le 20 septembre sous la présidence d'Orlando Ayala, Vice-Président de *Microsoft Corporation*. «Les partenariats public-privé jouent un rôle toujours plus grand dans le développement technologique des pays: ils permettent de créer des infrastructures qui améliorent l'efficacité et augmentent la productivité, d'élever le niveau d'éducation et de

stimuler le développement économique», a déclaré M. Ayala.

Les participants au Colloque mondial des régulateurs 2011 ont reconnu qu'il n'y a pas de mode d'emploi unique et général en matière de bonnes pratiques, mais qu'il est possible de tirer profit des expériences de chaque pays. Sur la base de documents de travail réalisés en vue du colloque (voir les numéros de septembre et novembre 2011 des *Nouvelles de l'UIT*), des échanges de vues tenus pendant le colloque et des contributions de plusieurs pays (Algérie, Bélarus, Colombie, Côte d'Ivoire, Egypte, Equateur, Etats-Unis, Jordanie, Liban, Malawi, Paraguay, Pérou, Portugal, Rwanda, Suisse et Thaïlande), ils ont examiné et approuvé un ensemble de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques en matière réglementaire en vue de promouvoir le déploiement du large bande, d'encourager l'innovation et de mettre le numérique à la portée de tous. Les éléments principaux contenus dans ces lignes directrices sont présentés pages 37-41. ■



UIT/PM-Vire

Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques

en matière d'approches réglementaires afin de promouvoir le déploiement du large bande, d'encourager l'innovation et de mettre le numérique à la portée de tous

■ Financement de l'infrastructure large bande

Partenariats public-privé

Les régulateurs reconnaissent que le secteur privé sera l'acteur central du développement du large bande, mais que des politiques incitatives et une bonne gouvernance restent indispensables pour assurer la bonne mise en place et l'adoption de cette technologie. Si le déploiement du large bande n'est pas suffisamment rentable pour les investisseurs privés, il est possible de mobiliser des fonds publics par le biais de partenariats public-privé.

Lorsque des fonds publics ont été investis, les régulateurs peuvent recourir à des arrangements d'accès ouvert (dégroupage), qui leur permettent, en s'appuyant sur une base d'utilisateurs et de fournisseurs aussi large que possible, de maximiser les avantages économiques. La vente ou le louage des équipements d'infrastructure développés avec des fonds publics doit toutefois

se faire dans la transparence et sans discrimination pour ne pas déstabiliser le marché.

Lorsqu'ils sont associés à un cadre réglementaire qui facilite l'entrée des nouveaux venus (nationaux ou internationaux), les modèles axés sur le marché sont les plus adaptés au déploiement tant des réseaux dorsaux que des réseaux d'accès. Si ces modèles prennent aussi en compte d'autres types d'infrastructure (électricité, alimentation en eau, transports, etc.), les coûts de déploiement peuvent être réduits, ce qui stimule encore les investissements privés.

Service universel

Les régulateurs sont convaincus qu'en intégrant l'accès à l'Internet large bande à la définition du service universel, on contribue à la réduction de la terrible fracture numérique. L'accès généralisé aux services à large bande qui sont essentiels peut être décidé dans le cadre d'un programme national de service universel.

Le service universel devrait être défini de manière technologiquement neutre. Autrement dit, il s'agit de définir les services et non les réseaux ou les technologies. S'agissant du financement, les programmes de service universel pourraient bénéficier des recettes générées par un large éventail d'acteurs du marché ainsi que d'autres sources. Des subventions employées à bon escient peuvent en outre permettre de réaliser les objectifs de ce service sans fausser le marché. Lorsqu'un fonds pour l'accès ou le service universel est déjà en place, il pourrait être modernisé:

- ▶ pour faciliter le marché, en subventionnant des applications et des services novateurs en milieu rural et en faisant naître une demande pour des services et une connectivité TIC évolués (financement de l'accès au large bande dans les écoles et les hôpitaux et aides directes aux utilisateurs);
- ▶ pour servir de mécanisme de financement en vue d'équiper en réseaux à large bande les zones rurales et les sites présentant des coûts d'installation élevés, et ce en faveur tant des fournitures de détail (accès partagé notamment) que des fournitures de gros (par exemple, subventionnement des infrastructures de réseaux intermédiaires comme les dorsales, les pylônes de transmission hertzienne et d'autres infrastructures passives).

Stimulation des investissements privés

Les décideurs et les régulateurs peuvent, de diverses façons, encourager le secteur privé à investir dans le secteur des TIC: adoption de politiques de facilitation, simplification du cadre d'octroi des licences, mise à disposition d'un plus grand nombre de fréquences, réduction des contraintes réglementaires et mise en place d'avantages fiscaux.

Politique nationale

Les régulateurs estiment qu'il y a lieu de mettre en place une politique générale cohérente pour favoriser le développement du large bande dans tous les secteurs et libéraliser le marché de cette technologie. A cet égard, il faudra revoir les cadres juridiques et réglementaires en vigueur en vue d'aplanir les obstacles qui freinent le déploiement et l'usage du large bande.

Lors de l'élaboration des politiques, des stratégies et des plans nationaux en vue du développement du secteur des TIC en général et du large bande en particulier, le recours à des consultations publiques larges et ouvertes permet de s'assurer que les investissements colossaux à venir reposent sur des décisions collectives de l'Etat, de l'industrie et de la société. La création d'un organe de coordination réunissant les pouvoirs publics, les investisseurs et les utilisateurs ainsi qu'un large éventail de parties prenantes peut contribuer à faire émerger une compréhension, une vision et une stratégie communes. Toujours pour favoriser une relation constructive entre toutes les parties, on peut penser à créer des incubateurs de politiques visant à recueillir les idées du plus grand nombre (*crowdsourcing*) et à engager d'intenses réflexions (*brainstorming*) et ainsi propulser le large bande à l'étape supérieure.

Octroi de licences

Pour faciliter l'entrée sur le marché du large bande et accroître la concurrence, un cadre de licences unifié couvrant l'ensemble des services peut être mis en place. La réduction des droits de licence et des obligations administratives permet aux opérateurs TIC de démarrer rapidement leurs activités. Des licences provisoires pourraient être octroyées gratuitement (ou avec facturation des seuls frais administratifs) pour une période d'essai, avant la concession de la licence définitive.

Fréquences utilisables pour le large bande mobile

Avec l'évolution de la demande vers des services large bande plus puissants, ubiquitaires et sans discontinuité, l'attribution de fréquences aux services hertziens à large bande devient la pierre angulaire du développement de l'économie numérique de demain. Compte tenu des objectifs nationaux, des réalités économiques et des pressions du marché, les régulateurs et les décideurs doivent s'assurer que le spectre est exploité le plus efficacement possible.

Les régulateurs reconnaissent qu'une démarche incitative et axée sur le marché en vue de l'attribution d'un plus grand



UIT/PM Vivot

Hamadoun I. Touré, Secrétaire général de l'UIT, en compagnie d'écoliers colombiens

nombre de fréquences aux services mobiles à large bande est préférable, car ce type d'approche laisse libre cours à la concurrence entre les plates-formes et stimule l'innovation. De nouveaux types d'adjudication du spectre pourraient être conçus pour accroître l'accès au large bande dans les régions non ou mal desservies: adjudication volontaires incitatives, enchères inversées, adjudication unique de toutes les bandes de fréquence large bande, etc.

Il est capital de permettre une certaine souplesse dans l'utilisation du spectre (réaménagement des fréquences, marchés secondaires d'attribution, etc.), de sorte qu'avec la maturation et l'évolution du marché, celui-ci soit exploité pour des usages plus productifs, notamment le large bande mobile. L'accès au large bande mobile pourrait être élargi en exploitant les fréquences du «dividende numérique», tandis que les «espaces vides» laissés par la télévision pourraient être affectés à un usage sans obligation de licence, qui ouvrirait la voie à des services à large bande plus puissants.

Lever les obstacles à la mise en place du large bande

Les pays dotés de politiques et de réglementations visant à faciliter la mise en place de l'infrastructure à large bande (notamment celles soutenues par des initiatives publiques pour stimuler la demande) seront aux avant-postes de l'économie numérique.

En limitant les contraintes réglementaires et en réduisant au minimum les interventions en la matière, il est possible d'abaisser les coûts de réalisation de l'infrastructure et ainsi de fournir des services à l'utilisateur final et de stimuler la création de nouveaux contenus et applications numériques. Les impératifs réglementaires inscrits dans des instruments formels qui ne peuvent être révisés à temps pour tenir compte de la conjoncture freinent l'expansion du large bande, en particulier lorsqu'ils ont une incidence sur les choix technologiques ou les activités opérationnelles associées à son déploiement et à son utilisation.

Outre l'application des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques élaborées par le Colloque mondial des régulateurs en 2008, ces derniers pourraient agir:

- ▶ pour faciliter l'octroi des autorisations nécessaires à la construction des infrastructures, en particulier lorsque le réseau d'accès implique des droits de passage pour le déploiement de la fibre jusqu'au domicile, et pour préparer la fourniture de services à large bande multi-play;
- ▶ pour adopter des règles ou promouvoir des politiques et des mesures incitatives qui encouragent le partage d'infrastructures, notamment le partage de pylônes, conduits et autres installations d'appui;
- ▶ pour encourager la création de points d'échange Internet nationaux, qui permettent aux fournisseurs locaux de services Internet d'échanger du trafic aux niveaux local, national et

régional, ce qui fait baisser le coût de la fourniture des contenus et optimise l'utilisation du large bande, en particulier pour les services multimédia évolués;

- ▶ pour faciliter la création de points d'atterrissage virtuels pour les câbles sous-marins; ces points d'atterrissage seraient tenus de fournir une largeur de bande de grande capacité à tous les opérateurs du pays assujettis à licence, à des conditions correspondant aux meilleures pratiques normales du marché telles que le libre accès et la tarification non discriminatoire et transparente.

Incitations fiscales

Les régulateurs et les décideurs doivent coopérer en vue d'abaisser les taxes sur les services, appareils et équipements, de sorte que les taux de pénétration et la demande en matière de services à large bande augmentent.

Des avantages fiscaux ciblés peuvent être accordés aux fournisseurs de réseaux, de services et d'équipements à large bande, qu'ils soient fixes ou mobiles, pour rendre le marché du large bande solide et concurrentiel: exonération des droits d'utilisation du spectre dans certains domaines présentant un intérêt particulier, application de droits préférentiels sur les importations d'équipements et de matériel, exonération de la TVA sur les équipements importés et le matériel fabriqué ou vendu dans le pays, déductions fiscales en faveur de la recherche et du développement d'applications et de contenus numériques, etc.

Stimuler l'innovation

Applications, services et contenus numériques

Les régulateurs estiment que la diffusion à grande échelle d'applications et de services relatifs à la cyberadministration et à la finance en ligne fera considérablement grimper la demande des consommateurs en matière de large bande.

Les applications électroniques comme la passation de marchés en ligne, le paiement électronique, le suivi des documents et la gestion des flux d'activité peuvent améliorer les processus de

gestion des affaires publiques tout en renforçant la participation des citoyens au développement socioéconomique du pays.

Les applications telles que la cybersanté, la cyberagriculture et le cyberenseignement aident les Etats à atteindre les grands objectifs qu'ils se sont fixés, à condition que les utilisateurs aient confiance dans les technologies TIC. Les décideurs et les régulateurs ont un rôle à jouer dans l'écosystème du large bande pour instaurer un environnement propice à la création, à la diffusion et à l'adoption de contenus numériques dynamiques. Dans un premier temps, il est indispensable de procéder à un examen complet et tourné vers l'avenir du cadre réglementaire du secteur des TIC, de façon à faire le point sur les changements nécessaires à la mise en place d'applications et de services nouveaux, parmi lesquels les applications bancaires mobiles et les réseaux sociaux.

Investir dans la recherche et le développement

L'essor de l'économie du large bande dépend d'une part de l'innovation et d'autre part de la garantie des droits d'accès, d'utilisation et de création en matière de contenus numériques. Les régulateurs sont convaincus que l'investissement privé dans la recherche et le développement doit être encouragé par tous les moyens possibles. En outre, lorsque les finances le permettent, l'Etat doit investir dans les activités de recherche et développement, ce qui peut notamment se faire, en partie, via un fonds pour le service universel.

C'est en encourageant l'innovation que les Etats peuvent relever certains défis, notamment stimuler la fourniture de contenus locaux dans les diverses langues parlées sur leur territoire. Ils peuvent aussi créer des centres de formation technique et encourager les étudiants à innover. En matière de développement socioéconomique local, il est tout aussi important de créer et de soutenir des incubateurs d'innovations dans le domaine des TIC ainsi que des centres de développement d'activités économiques de haute technologie destinés à héberger, former et conseiller les petites et moyennes entreprises et à apporter aux jeunes pousses actives dans ce secteur des financements et d'autres formes de soutien.



Quelques-uns des délégués présents au colloque

UIT/PM Vivot

Faire respecter les droits de propriété intellectuelle

Il est capital de protéger la propriété intellectuelle afin que chercheurs et inventeurs puissent ouvrir la voie à une économie numérique intelligente et innovante. Les régimes de propriété intellectuelle qui ménagent un équilibre entre exploitation monopolistique des inventions et édification d'un domaine public étendu de savoirs encouragent l'innovation.

L'existence d'un mécanisme équilibré, proportionné et solide répondant aux besoins des propriétaires de contenus face aux violations des droits d'auteur constituent une assise stable et solide pour l'innovation et la création. L'élaboration de règles et de procédures visant à faire appliquer le droit d'auteur tout en respectant la vie privée du consommateur passe par un équilibre délicat susceptible à la fois de stimuler et de protéger toutes les parties prenantes de l'économie numérique.

Élargir la culture numérique

Dans l'économie mondiale ouverte, concurrentielle et numérique, les compétences numériques sont un atout personnel et professionnel capital. Les pays à forte culture numérique sont plus innovants et plus productifs et captent une plus grande part du commerce, des investissements et des emplois à l'échelon mondial.

Les régulateurs et les décideurs ont un rôle à jouer dans la promotion d'un système de formation de premier ordre dans tous les pays, susceptible de faire émerger des ressources humaines créatives. Les investissements dans l'éducation sous toutes ses formes, et en particulier dans la formation aux TIC, sont essentiels. Il conviendrait à cet égard d'apporter un financement suffisant et durable aux universités, aux laboratoires informatiques et aux autres instituts de recherche publics, en s'appuyant, si cela est utile et possible, sur des partenariats internationaux.